

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844
Website: www.africa-union.org

SA13253

**SIXIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DE
L'UA DES MINISTRES EN CHARGE DE LA
LUTTE CONTRE LA DROGUE (CAMDC6)
6-10 OCTOBRE 2014
ADDIS-ABEBA (ÉTHIOPIE)**

CAMDC/MIN/Decl.(VI)

***THÈME : « LES DROGUES TUENT, MAIS LES MAUVAISES POLITIQUES TUENT
DAVANTAGE :
INTENSIFICATION DES RÉPONSES ÉQUILIBRÉES ET INTÉGRÉES POUR LA
LUTTE CONTRE LA DROGUE EN AFRIQUE »***

**DÉCLARATION D'ADDIS-ABEBA SUR L'INTENSIFICATION DES RÉPONSES
ÉQUILIBRÉES ET INTÉGRÉES POUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE EN
AFRIQUE**

Addis-Abeba (Éthiopie), le 10 octobre 2014

DÉCLARATION D'ADDIS-ABEBA SUR L'INTENSIFICATION DES RÉPONSES EQUILIBRÉES ET INTEGRÉES POUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE EN AFRIQUE

Nous, ministres en charge de la lutte contre la drogue des États membres de l'Union africaine, réunis lors de la sixième Session de la Conférence des ministres en charge de la lutte contre la drogue de l'UA sous le thème : « **Les drogues tuent, mais les mauvaises politiques tuent davantage: intensification des réponses équilibrées et intégrées pour la lutte contre la drogue en Afrique** », au siège de la Commission de l'UA à Addis-Abeba (Éthiopie), du 6 au 10 octobre 2014;

RECONNAISSANT que le programme de développement social de la Commission de l'UA est basé sur une approche axée sur l'homme et visant la promotion des droits et de la dignité de l'homme, la promotion de l'emploi, l'élimination de la pauvreté et l'amélioration de l'accès aux services sociaux, pour une meilleure qualité de vie des populations africaines, plus particulièrement les groupes vulnérables et marginalisés;

CONVAINCUS que la famille est l'unité fondamentale de la société et qu'elle a de multiples rôles et fonctions, surtout en Afrique où elle est centrale, unique et indispensable, et où elle a également un rôle d'assistance aux victimes de l'abus de la drogue;

RÉSOLUS à contribuer à l'Agenda 2063 de l'UA, nouvelle vision socio-économique continentale qui a pour but de favoriser un développement humain inclusif et élargi et une protection sociale pour tous, y compris les individus et leurs familles qui sont victimes d'abus de substances psychotropes et de trafic de drogues ;

ENCOURAGEANT la coopération à tous les niveaux et le partage d'expériences et de meilleures pratiques entre les pays et régions sur les stratégies et programmes de lutte contre la drogue, y compris la mise en œuvre du Plan d'action de l'UA sur la lutte contre la drogue (2013-2017);

PAR LA PRESENTE :

1. **REAFFIRMONS** notre engagement à accélérer la mise en œuvre du Plan d'action de l'Union africaine sur la lutte contre la drogue (2013-2017) ;
2. **NOUS ENGAGEONS** à entreprendre des politiques et réformes juridiques, qui porteront essentiellement sur une approche équilibrée et coordonnée, globale et multisectorielle en matière de contrôle des drogues et à traiter de manière adéquate la consommation de drogues et le trafic de drogue sous toutes ses formes, y compris la réduction des méfaits liés à l'usage de drogues et l'expansion des services sociaux et médicaux aux personnes ayant un usage problématique et à leurs familles ;

3. **EXHORTONS** les États membres à établir et à renforcer les mécanismes et structures de mise en œuvre et de coordination du contrôle des drogues, y compris la nomination de points focaux de la lutte contre la drogue (institutions et personnes focales) ;
4. **EXHORTONS EGALEMENT** les États membres et aux Communautés économiques régionales de renforcer leurs capacités de recherche et de collecte de données aux niveaux national et régional pour l'élaboration et la révision des stratégies nationales de contrôle des drogues ;
5. **RECOMMANDONS** d'élever le contrôle des drogues au niveau de la riposte au VIH aux niveaux national et régional et de tirer les enseignements des efforts concertés de lutte contre le VIH ;
6. **RECOMMANDONS EN OUTRE** aux États membres de consacrer et d'allouer un pourcentage de leurs budgets nationaux annuels au contrôle des drogues et d'intégrer le programme de contrôle des drogues dans leurs politiques et plans nationaux de développement pour une meilleure répartition des ressources financières nationales ;
7. **DEMANDONS** aux États membres de renforcer les capacités pour un contrôle plus efficace des frontières, y compris l'investissement dans les structures portuaires et marines ainsi que l'utilisation des bases de données de l'INTERPOL, et de renforcer la coopération et la coordination inter-institutions au sein et entre États membres ;
8. **DEMANDONS EGALEMENT** à la Commission de faciliter les consultations et les engagements pris dans le cadre d'une position commune en vue de la session 2016 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le SIDA (UNGASS) sur la lutte contre la drogue; et **DEMANDONS EN OUTRE** à la Commission de procéder à des études indépendantes du lien entre le trafic de drogues et la criminalité organisée et son impact sur la paix et la sécurité, la santé publique et le développement social dans l'ensemble des régions d'Afrique ;
9. **SALUONS** l'élaboration de l'Agenda 2063 de l'Union africaine dans la mesure où il permettra aux États membres de revendiquer collectivement un espace politique et financier d'intensification de leurs Initiatives en matière de politique sociale au sein des États membres.